



Renouveau pour la
Chasse de Marignane
et nos Etangs



Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire du RCME

Chers adhérents,

Conformément à l'article 14 de nos statuts je vous invite à participer à l'assemblée générale de notre association qui se tiendra :

Le Dimanche 19 Avril 2015 à 9H30 à l'espace culturel Saint Exupéry de Marignane

(Présence souhaitée à partir de 9H00)

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Présentation des invités.
- Lecture du résumé des prises de paroles de nos invités lors de l'AG du 27Avril 2014.
- Rapport moral
- Rapport financier saison 2014/2015 / Budget saison 2015/2016.
- Modification des statuts
- Présentation des travaux réalisés dans l'année.
- Rapport de la garderie
- Election d'un tiers du conseil d'administration selon art10 de nos statuts
- Réponses aux questions posées par écrit.
- Paroles aux invités présents à la tribune.

L'assemblée générale se clôturera autour du verre de l'amitié.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir joint à ce courrier.

● Les adhérents qui désirent poser une question doivent faire parvenir celle-ci par écrit au siège social avant le 6 Avril 2015 inclus. Présence obligatoire de l'adhérent « demandeur » le jour de l'AG.

● Les adhérents qui veulent postuler à la fonction d'administrateur doivent se faire connaître par envoi d'un courrier en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse du local, avant le 6 Avril 2015.

En vertu de l'article 13 de nos statuts seuls les membres à jour de leur cotisation et les personnes invités par le conseil d'administration peuvent participer à l'assemblée générale. Pensez à vous présenter muni de votre carte d'adhérent.

Pour l'avenir de notre association, et pour montrer l'intérêt que vous portez au RCME, merci de venir nombreux.

Votre dévoué président
Daniel KELLER



POUVOIR AG RCME DU 19 AVRIL 2015

Je soussigné Monsieur donne pouvoir à
Monsieur pour me représenter et voter
(en cas de vote) à ma place lors de l'assemblée générale ordinaire du RCME le 19/04/2015.

Le.....à.....

Signature précédée de la mention " bon pour pouvoir" :